



DECEMBRE 2010

COCORICO N°37

Proverbe : Aucune paix n'est éternelle. Mais toute la journée qui prolonge la paix est une bénédiction acquise. (Kaj Munk)

Dictons :

Il vaut mieux voir un voleur dans son grenier qu'un laboureur en chemise en janvier

Février qui gèle et tonne annonce un bel automne.

Hâle de mars. pluie d'avril. rosée de mai. font d'août et septembre les plus beaux mois de l'année.

« Bon trimestre à tous ! »

### MANIFESTATIONS :

#### Janvier :

15 : Vœux de la Municipalité salle des fêtes

: Assemblée générale de la Truite Poulonne

22 : Assemblée générale Association des Familles

Concours de belote de l'école publique

#### Février :

5 : Théâtre salle des fêtes

Concert groupement des trois vallées au Bois d'Oingt

6 : Saucissons chauds Réveil de la Montagne

12 : Vente de boudins et concours de belote USP

13 : Repas des propriétaires Chasse en Pey

19 : Concours belote des Donneurs de Sang du canton

#### Mars :

12 : Repas des propriétaires de la Chasse Communale

19 : Printemps des poètes

#### Rappel :

**La mairie sera fermée le vendredi 24 et le samedi 25 décembre, le vendredi 31 décembre et le samedi 1er janvier.**

**Pour se faire inscrire sur la liste électorale, dernier délai, le mercredi 29 décembre jusqu'à 18h30.**

**Élections cantonales les 20 et 27 mars 2010**

#### MOT DU MAIRE

Ce poème que je viens de découvrir vous exprimera mes pensées les plus sincères.

Douze mois tous enlacés  
De rubans de soie tressés  
Une année toute en douceurs  
Amour. amitié. bonheur.

Du jour de l'An à l'Avent  
Partagez heureux moments  
Réalisez nombreux rêves  
La sérénité sans trêve.

Un futur couleur des roses  
De l'entraide pour chaque chose

Sous un ciel jamais morose  
Savourez les joies écloses.

Des jours illuminés  
Des nuits tout étoilée  
Des soleils du matin  
Des saisons de satin.

A tous, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonne santé et une très heureuse année.



#### Vœux

**Rencontrons-nous entre habitants : venez passer un moment de convivialité en assistant aux vœux de la Municipalité le samedi 15 janvier à 18 heures à la salle des fêtes.**



## INFORMATIONS

### Compte-rendu du conseil 1.10.10

Présents : 12

Excusés : Boubred Sabrina  
Jarrige Michel

Cimetière : reprise de 23 tombes dont l'échéance d'information est au 1<sup>er</sup> octobre 2010. La commission se rendra sur place pour constatation le samedi 23 octobre à 9h.

\*Zone humide : Les travaux commenceront courant octobre.

\*Echarmeaux et signalétique : résumé de la situation et programmation des réunions pour suite des projets.

\*Courrier d'une demande de stationnement de taxi : Réponse sera donnée après renseignements plus précis sur la réglementation.

\*Informations des activités proposées par l'association des conseillères et conseillers de France.

\*Détails sur le déroulement sur la cérémonie du 11 novembre qui se déroulera le 7/11/2010

\*Raid Bleu : il passera sur la commune le dernier week-end d'octobre.

\*Voirie : les travaux 2010 financés par la Communauté de Communes sont terminés. Pour les différents problèmes de chemins communaux, la commission se rendra sur les lieux le 2 octobre. Le programme 2011 doit être donné à la Communauté pour le 1<sup>er</sup> novembre.

\*Courrier de M et Mme Sarigarabedian sur les problèmes de vitesse et l'état de la chaussée dans le hameau des Monneries. Réfection de cette chaussée prévue pour 2011

\*Remerciements de l'Association des Familles pour participation du conseil à la brocante.

\*PCS (plan communal de sauvegarde) : réunion du groupe de travail afin de le réaliser.

\*Recrutement :

Employé communal : 5 dossiers

Agence postale : 28 dossiers

\*APAVE : passage dans tous les bâtiments publics pour vérification de l'installation électrique

\*Accessibilité : le cabinet Galtier choisi par la Communauté de Communes a visité tous les bâtiments recevant du public.

\*PLU : réunion publique le 19 octobre à 20h30 à la salle des fêtes.

\*Téléthon : il se déroulera le 3 décembre.

### Compte-rendu du conseil du 5 novembre 2010

Présents : 13

Absent excusé : Gilles Piégay

Commission Cimetière : Le conseil entérine sa décision : la commune ne prendra pas en charge l'entretien de la tombe de Poulard Daniel afin de ne pas créer de précédent.

Commission voirie : celle-ci s'est rendu en divers lieux et fait les propositions suivantes au conseil :

-Virage vers M et Mme Dos Santos : depuis la visite, des lignes blanches ont été tracées ; elles devraient aider au ralentissement. D'autre part, un mur était construit : qui l'a démolit ?

-Chenaux chemin du Taluchet : des travaux seront réalisés pour que les eaux pluviales ne s'écoulent plus sur la voie publique.

-Bois des Pierres : prévoir une traversée pour évacuer les eaux de ruissellement

-La Fortune : malgré des travaux réalisés par le propriétaire; le danger persiste Un courrier sera adressé afin de demander une sécurisation. Sans réponse, un expert désigné par le tribunal sera sollicité.



Lafont : suite à la demande de Monsieur Aujogue concernant des arbres. il apparaît qu'un de ces arbres lui appartient et l'autre est de la compétence MDR.

-Le Crozet : des travaux seront réalisés par les employés communaux afin de diriger les eaux pluviales

Demande Celma : les problèmes d'eaux pluviales seront résolus par l'entretien de la grille qui leur appartient

\***Courrier de l'Aide à Domicile de la Haute Azergues** : cette association en difficultés financières sollicite des subventions plus importantes des communes. Les maires du canton vont se réunir afin de réfléchir à ce problème et tenter de trouver une solution commune

\***Célébration du 11 novembre** : Jean-Pierre Deconinck, délégué à la défense de la commune, donne le programme de cette commémoration.

\***Courrier de Monsieur Deville recherchant un terrain boisé** afin de réaliser un habitat touristique de cabanes dans les arbres. Dossier à suivre.

\*Demande de M et Mme Mallecourt pour demande de l'avis de la commune sur un projet touristique de deux roulotte.

\***Employés municipaux** : M. Yves Bouillard étant en arrêt pour des problèmes de santé, c'est M. Yannick Gaillard qui a été choisi parmi une liste de 5 candidats. Pour l'agence postale, c'est Mme Ferreira qui assurera ce poste à partir du 4 janvier 2011.

\***Zone artisanale des Prés du Crozet** : une étude est en cours pour savoir si la réalisation d'une aire de séchage est possible.

\***Préparation des fêtes de fin d'année** : des dates sont prises pour la préparation des sachets des enfants et des colis des anciens ainsi que pour leur distribution.

\*Demande de l'Association des Familles pour l'autorisation de la sono lors des cours de danse country ainsi que d'une deuxième clef : accord du conseil.

\***Téléthon** : il aura lieu le vendredi 3 décembre avec les animations habituelles ( goûter des enfants avec tombola, repas animé .....)

\***Camping** : résultat financier 2010 : 6290€ grâce aux deux animations ( Cyclo Rando et Handi 4x4 )

\***Autorisation accordée au camion d'outillage de déballer** le 3 février 2011

\***Commission travaux Col des Echarmeaux** : bilan actuel des travaux et prévisions pour 2011 :

enlever le poteau de séparation quand un bouchon de sécurité sera fait. Revoir le problème de l'entrée ; panneaux de signalisation. Terminer la partie du bas : des devis estimatifs sont demandés.

\***Vente des producteurs aux Echarmeaux** : Le conseil avait donné son accord pour cette vente par deux producteurs le samedi matin car il semblait que cela s'adressait surtout aux gens de passage et serait un plus pour la commune. Une pétition contre cette vente signée par des commerçants du village (Lathuillière, Vincent, le primeur Karaly, Chabanon et Cassano est communiquée). Devant cette menace et ne voulant pas créer des difficultés pour le village, les producteurs se retirent !!!!!

Un modèle des panneaux qui seront posés aux entrées du village est présenté.

\***Conteneurs** : la Communauté de Communes financera l'achat de nouveaux entourages de conteneurs

\*Afin de faciliter le transport des paniers de vaisselle de la cantine, un chariot sera acheté pour la somme de 310€

\***La société Forclum va s'occuper des guirlandes pour les fêtes de fin d'année** (réparations, branchements .....)

\***Les bons cadeaux pour le personnel** sont renouvelés.

\***Stéphane Martin fait le point sur le matériel des employés et fait établir des devis.**

\***Mettre en place une consultation d'architectes pour le projet cœur de village du prochain contrat pluriannuel.**

\***Prévoir le marquage au sol des places sur les parkings**

\***Informations sur les prochaines réunions ou manifestations :**

Calendrier des fêtes avec les associations les 13.11.10 à 10h30 salles du conseil

Présentation du tableau numérique au conseil le 04.12.10 à 10h

Visite du projet Colombière III à Propières le 20.11.10 dans la matinée

Test fumigène dans l'assainissement du 8 au 18 novembre

Réunion commission Poste le 09.12..10 à 16h

Réunion PCS le 17.11.10 à 15h30

Rappel des réunions PLU : 22.11.10 et 29.11.10 14h30





## Compte-rendu du conseil du 10 décembre 2010

Absente : Cutelle Harmony

Présents : 13

Délibérations :

\*Assistance juridique du Centre de Gestion : la convention est acceptée pour l'année 2011 pour la somme de 746€ (13 voix sur 13)

\*Convention intervention sur dossier CNRACL : acceptée afin que la collectivité puisse continuer à bénéficier du service actuellement rendu pour une durée de trois ans (13 voix sur 13)

\*Convention avec la SPA : 2 propositions sont présentées : convention simple à 0,26€ par habitant ou convention complète 0,31€ par habitant. Le conseil, à l'unanimité, choisit la deuxième convention.

\*Indemnité de conseil du comptable du trésor public : la somme pour 2010 est de 457,19€. Après informations. le conseil accepte à 12 voix pour et 1 abstention.

Questions diverses :

\*Compte-rendu des diagnostics d'accessibilité des bâtiments recevant du public. Si tous les travaux devaient être réalisés. le coût dépasserait les 660 000€ ! Il apparaît, suite aux rencontres des maires, qu'il faudra surtout apporter toute notre attention quand il y aura construction ou restauration. Le dossier est à la disposition des membres du conseil. Il est intéressant de prendre connaissance des études réalisées.

\*Maisons fleuries : 14 participations plus le plan d'eau. Les récompenses seront remises lors des vœux.

\*Le Conseil est informé des problèmes des lignes téléphoniques de la mairie : coupures. mauvais fonctionnement .....Problème à ce jour résolu.

\*Le dossier du classement du camping est à remettre à jour. La commission se réunira en début d'année prochaine.

\*Communication de la lettre de remerciements des organisateurs du Raid Bleu. Il leur sera demandé de bien enlever les rubalises et de nettoyer les routes après leur passage. Un constat : beaucoup de véhicules empruntent nos voies sans rien demander !!!

\*Les travaux du chauffage de l'église et du clocher sont terminés. Nous avons pu constater que le chauffage est efficace par sa rapidité de chauffe et sa facilité de mise en route. Le prochain bulletin vous donnera les coûts exacts.

\*Les employés et Henri Sapin ont fait l'état des lieux de la salle des fêtes. Une liste de petits travaux vont être réalisés.

\*Les colis de Noël des enfants et des anciens seront réalisés le vendredi 17 décembre et distribués au cours du weekend end

\*PLU : Le PLU communal sera arrêté avant le 13 janvier date d'effet du Grenelle 2 de l'environnement qui demanderait une révision complète avec tout ce que cela entraînerait

\*Projet de cabanes dans les arbres : ne peut-être fait sur la commune : le SCOT ne prévoit pas ce développement touristique dans la commune. De toute façon il faut déjà avoir la forêt qui s'y prête!

\*Le sel de déneigement a été livré en big bag de 500 kg car la livraison en 25 kg devient impossible.

\*La mairie sera fermée les 24 et 31 décembre.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 7 janvier à 20h30

**Notaire :**

Maitre Cul ine, successeur de Maitre Devaux . a cédé son étude à Maitre Isabel le Vincent Martin.



Cette dernière va rouvrir l'étude notarial e dans notre vil - l age. El l e sera présente tous l es vendredis de 14 h 30 à 18 h et ceci à partir du 17 décembre 2010. ( conseil s. renseignements. régul ations d'actes NOTARIAUX ..... ) CETTE ÉTUDE SE TROUVE dans l e bâtiment en dessous de l'imprimerie Corj et .



Urgence sécurité gaz : 0 80047 33 33 *appel gratuit depuis un poste fixe*

Raccordement a gaz naturel : 0 810 224 000 *prix d'un appel vocal*

Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita 09 69 324 324 ou [www.dolcevita.gazdefrance.fr](http://www.dolcevita.gazdefrance.fr)



## Plan Local d'Urbanisme

Où en est-on ?

De nombreuses réunions ont eu lieu avec le cabinet Latitude.

Très peu de monde à la réunion publique du 19 octobre ! Dommage ! C'était le moment de poser les questions et d'être ainsi mieux informé !

A la dernière réunion, étaient réunies les personnes publiques associées : l'état, la région, le département, le SCOT, les communes voisines. Constat : il est recommandé de valider notre PLU avant le 13 janvier 2011 date de la mise en œuvre du Grenelle 2 de l'environnement dont les règles d'application sont encore plus restrictives. Il nous faudrait alors revoir complètement le PLU en cours (coût supplémentaire important, délai encore repoussé .....

Dans le PLU, la commune est divisée en zones :

Les zones AU sont des zones à urbaniser. Sont classés ainsi les secteurs de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation.

Plusieurs zones AU sont mises en place :

zone AU à dominante d'habitat non ouvert à l'urbanisation. Cette zone destinée à être ouverte à l'urbanisation, non constructible en l'état actuel du PLU. Elle peut être urbanisée à l'occasion d'une révision ou d'une modification du PLU. Cette zone a une vocation principale d'habitat.

zone Aua à dominante d'habitat ouverte à l'urbanisation. Il s'agit d'une zone où les équipements existants en périphérie immédiate de la zone ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de la zone. Les constructions y sont autorisées lors de la réalisation d'une opération d'aménagement respectant les orientations d'aménagement.

Sont mises en place plusieurs zones Aua urbanisables au fur et à mesure de la réalisation des réseaux dans la zone.

Zone urbaine correspondant à l'urbanisation traditionnelle ancienne du bourg Sa vocation principale est l'habitation, mais elle reste ouverte aux activités d'accompagnement (commerces, bureaux, hôtels, activités artisanales). L'implantation du bâti doit respecter l'ordonnancement traditionnel.

Zone Ub

Elle correspond aux secteurs du bourg

à dominante pavillonnaire. Elle comprend un secteur Ubh qui correspondant aux hameaux raccordés à l'assainissement collectif des Echarmeaux et de Chan-saye. A vocation principale d'habitat, elle peut accueillir des activités économiques compatibles avec les fonctions résidentielles.

Zone Ue

Il s'agit d'une zone réservée aux équipements d'intérêt collectif qu'ils soient publics ou privés.

Zone Ui

Il s'agit d'une zone réservée aux activités économiques.

Zone A

Il s'agit des secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Elle comporte un sous secteur Ap de zone agricole inconstructible de protection du paysage. La zone A est partiellement concernée par des risques géologiques et des périmètres de protection de captages.

Zone N

Il s'agit d'une zone naturelle et forestière, à protéger en raison notamment de la valeur des espaces forestiers et naturels, de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages et de leur intérêt notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Zone N comporte plusieurs secteurs :

-le secteur N de protection des espaces naturels et des paysages

-secteur Nh de gestion des quartiers et hameaux périphériques.

-secteur Np de préservation du patrimoine bâti et paysager.

La zone N est partiellement concernée par des risques géologiques et des périmètres de captages.

Ce PLU sera soumis à l'approbation du conseil début janvier.

Les étapes restant à réaliser se poursuivront au cours du premier semestre 2011. Il y aura toujours, par la suite, la possibilité de faire des modifications ou des avenants.

Bien sûr, les plans de zonage peuvent être consultés en mairie aux heures d'ouverture au public.

Les personnes qui souhaitent avoir plus d'informations pourront le faire au cours de l'enquête publique dont les dates seront communiquées ultérieurement ainsi que sur le site. Le règlement et les plans peuvent être consultés à la mairie aux heures d'ouverture.



## Évolution de la population de notre village !

| Année | Nb Habitants1 | Année | Nb Habitants | Année | Nb habitants |
|-------|---------------|-------|--------------|-------|--------------|
| 1793  | <b>1596</b>   | 1876  | <b>1861</b>  | 1946  | <b>1123</b>  |
| 1800  | <b>1426</b>   | 1881  | <b>1786</b>  | 1954  | <b>1097</b>  |
| 1806  | <b>1637</b>   | 1886  | <b>1809</b>  | 1962  | <b>1114</b>  |
| 1821  | <b>1714</b>   | 1891  | <b>1681</b>  | 1968  | <b>1025</b>  |
| 1831  | <b>2020</b>   | 1896  | <b>1928</b>  | 1975  | <b>832</b>   |
| 1836  | <b>2118</b>   | 1901  | <b>1753</b>  | 1982  | <b>795</b>   |
| 1841  | <b>2203</b>   | 1906  | <b>1560</b>  | 1990  | <b>838</b>   |
| 1846  | <b>2115</b>   | 1911  | <b>1523</b>  | 1999  | <b>834</b>   |
| 1851  | <b>2067</b>   | 1921  | <b>1312</b>  | 2005  | <b>956</b>   |
| 1861  | <b>1989</b>   | 1926  | <b>1289</b>  | 2010  | <b>1072</b>  |
| 1866  | <b>1961</b>   | 1931  | <b>1171</b>  |       |              |
| 1872  | <b>1900</b>   | 1936  | <b>1087</b>  |       |              |



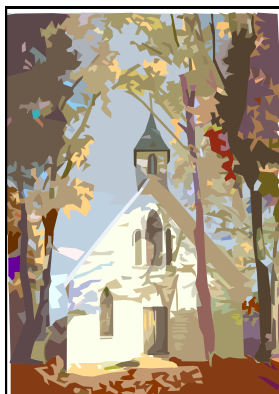
## Employé COMMUNAL

M. Yves Bouillard ayant subi une grave opération, nous avons du pourvoir à son remplacement. Nous lui souhaitons d'ailleurs un bon rétablissement Après appel à candidature, c'est M. Yannick Gaillard demeurant sur notre commune qui a été choisi, et ceci depuis le 18 octobre.

Nous en profitons pour rappeler aux propriétaires de véhicules qu'en aucun cas ces derniers ne doivent gêner le déneigement. Si des véhicules encombraient les abords de la chaussée et gênaient le passage des chasse neige, le déneigement ne serait pas réalisé !!!

Concernant le déneigement des voies privées, c'est à dire celles qui n'appartiennent pas au domaine public communal, le principe rappelé par le juge administratif est que l'entretien des voies privées incombe aux propriétaires de ces voies.

Dans les temps de neige ou de gèle, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison ou locaux sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure devant leur maison et sur les trottoirs. Il est interdit de mettre sur la rue la neige ou la glace ainsi que de faire couler l'eau sur la voie publique ou sur les trottoirs.



### Horaires des messes

(toujours 10h30)

Janvier : 2 et 16  
Février : 6 et 20  
Mars : 6 et 20

### Permanences de la Mission Locale

(Jeunes de 16 à 26 ans à la recherche d'un emploi ou d'une qualification)

Les permanences ont lieu à la salle des associations de Lamure sur Azergues Tél. 04.74.02.91.50

Dates des permanences : les vendredis suivants de 14h à 17h

7 et 21 janvier — 4 et 18 février—11 et 25 mars — 8 et 22 avril— 6 et 20 mai 10 et 24 juin





## CANTINE

Attention, à partir du 1er février 2011, le système actuel de facturation va disparaître pour faire place aux tickets.

**Les tickets seront vendus au même prix (3.60 €) à l'Agence Postale aux horaires d'ouverture (mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi) de 9 h à 11 h 45. Ceci, à partir du 11 janvier 2011.**

Cette manière de faire, en accord avec le Trésor Public, a été mis en place afin d'éviter les impayés !

## Bibliothèque :

L'exposition « Poule autrefois » a connu un grand succès (480 visiteurs) Il est vrai que l'on trouvait énormément de documents anciens ( outils, documents, photos, vieux cafés, école, anciens combattants, broderies, moulins lyonnais, matériels de la vie courante dans les maisons des aïeux .....)



Merci à tous ceux qui ont prêté de quoi rendre cette exposition attrayante.



La dictée du certificat d'études qui a eu lieu le samedi et le dimanche a réuni 30 participants dont 4 qui ont fait zéro faute.. Nous pouvons adresser un grand remerciement à nos bibliothécaires bénévoles qui ont fourni un gros travail de recherche, de gestion et de présence.

## Relais vieux vêtements :

La borne est installée sur le parking de la poste au-dessus des poubelles. Vous pouvez y déposer vos vieux vêtements mis dans des sacs fermés et vos vieilles chaussures attachées par leurs lacets.

Merci de votre compréhension.



|          |           |             |
|----------|-----------|-------------|
| 23/10/11 | pharmacie | de poule    |
| 30/10/11 | pharmacie | du marché   |
| 01/11/11 | pharmacie | de grandris |
| 06/11/11 | pharmacie | de lamure   |
| 11/11/11 | pharmacie | de poule    |
| 13/11/11 | pharmacie | de poule    |
| 20/11/11 | pharmacie | de grandris |
| 27/11/11 | pharmacie | de lamure   |
| 04/12/11 | pharmacie | de poule    |
| 11/12/11 | pharmacie | de grandris |
| 18/12/11 | pharmacie | de lamure   |
| 25/12/11 | pharmacie | de poule    |
| 01/01/12 | pharmacie | de grandris |

## PHARMACIES DE GARDE

|          |           |             |
|----------|-----------|-------------|
| 01/01/11 | pharmacie | de ternand  |
| 02/01/11 | pharmacie | de grandris |
| 09/01/11 | pharmacie | lamure      |
| 16/01/11 | pharmacie | du sarment  |
| 23/01/11 | pharmacie | de poule    |
| 30/01/11 | pharmacie | de grandris |
| 06/02/11 | pharmacie | de lamure   |
| 13/02/11 | pharmacie | du marché   |
| 20/02/11 | pharmacie | de poule    |
| 27/02/11 | pharmacie | de grandris |
| 06/03/11 | pharmacie | de lamure   |
| 13/03/11 | pharmacie | de poule    |
| 20/03/11 | pharmacie | de ternand  |
| 27/03/11 | pharmacie | de grandris |
| 03/04/11 | pharmacie | de lamure   |
| 10/04/11 | pharmacie | du sarment  |
| 17/04/11 | pharmacie | de poule    |
| 24/04/11 | pharmacie | de grandris |
| 25/04/11 | pharmacie | du marché   |
| 01/05/11 | pharmacie | de lamure   |
| 08/05/11 | pharmacie | de poule    |
| 15/05/11 | pharmacie | de grandris |
| 22/05/11 | pharmacie | de lamure   |
| 29/05/11 | pharmacie | du marché   |
| 02/06/11 | pharmacie | de ternand  |
| 05/06/11 | pharmacie | de poule    |
| 12/06/11 | pharmacie | de grandris |
| 19/06/11 | pharmacie | du sarment  |
| 26/06/11 | pharmacie | de lamure   |
| 03/07/11 | pharmacie | de poule    |
| 10/07/11 | pharmacie | de grandris |
| 14/07/10 | pharmacie | de lamure   |
| 17/07/11 | pharmacie | de lamure   |
| 24/07/11 | pharmacie | de poule    |
| 31/07/11 | pharmacie | de grandris |
| 07/08/11 | pharmacie | du marché   |
| 14/08/11 | pharmacie | de ternand  |
| 15/08/11 | pharmacie | de lamure   |
| 21/08/11 | pharmacie | de poule    |
| 28/08/11 | pharmacie | du sarment  |
| 04/09/11 | pharmacie | de grandris |
| 11/09/11 | pharmacie | de lamure   |
| 18/09/11 | pharmacie | de poule    |
| 25/09/11 | pharmacie | de grandris |
| 02/10/11 | pharmacie | de lamure   |
| 09/10/11 | pharmacie | du sarment  |
| 16/10/11 | pharmacie | de ternand  |




**Tableau des assistantes maternelles de notre village :**

| Nom        | Prénom        | Adresse        | Téléphone      |
|------------|---------------|----------------|----------------|
| Berthilier | Ghislaine     | La Combe       | 04.74.66.48.62 |
| Debise     | Evelyne       | Le Bourg       | 04.74.03.74.50 |
| Dos Santos | Marie Adeline | Le Bourg       | 04.26.74.22.09 |
| Geoffray   | Madeleine     | Plaisance      | 04.74.03.73.88 |
| Jonard     | Martine       | Le Bourg       | 04.74.03.73.81 |
| Labrosse   | Bernadette    | La Germolière  | 04.74.03.74.44 |
| Longefay   | Fabienne      | Ratignier      | 04.74.06.68.62 |
| Patay      | Sophie        | Le Perron      | 06.08.90.93.84 |
| Pérez      | Sonia         | Le Suchet      | 04.74.03.69.02 |
| Prochazka  | Emilie        | Les Echarmeaux | 04.74.60.33.48 |
| Prothery   | Sévérine      | La Gambolle    | 04.74.03.61.81 |
| Sanlaville | Martine       | Chansaye       | 04.74.03.62.49 |
| Saugey     | Fabienne      | Le Bourg       | 06.79.30.46.62 |
|            | Total         | 13             |                |

**REFLEXION ET COMMENTAIRES d'un Conseiller Municipal**  
**SUR DES EVENEMENTS QUI SE SONT DEROULES A POULE-LES-ECHARMEAUX**

Ce dernier trimestre

Parmi les différentes manifestations qui se sont déroulées à Poule-les-Echarmeaux ce dernier trimestre, deux ont particulièrement retenu mon attention.

Tout d'abord : **L'exposition** « Poule autrefois » .

Lors de cette exposition, organisée par les bénévoles de la bibliothèque les 16 et 17 octobre derniers, de nombreuses pièces très intéressantes ont été présentées, dans une disposition fort agréable à l'œil et qui les rendaient faciles d'accès. Pas étonnant dans ces conditions que cette exposition ait eu un si vif succès. Elle a enchanté la grande majorité des très nombreux visiteurs.

Beaucoup se sont en plus souvenus, à cette occasion, qu'ils avaient aussi,

chez eux, d'autres pièces intéressantes qu'ils auraient pu prêter pour cette exposition.

Une telle manifestation mérite donc d'être renouvelée. Un grand Bravo et un non moins grand Merci doivent être adressés aux organisatrices (teurs) de cet événement.

*Ensuite : Les cérémonies commémoratives de l'armistice du 11 novembre 1918. Nombreux sont les Poulons qui ont déclaré avoir été émus par l'évocation personnalisée de chacun des 71 morts de la commune lors de la première guerre mondiale et par l'hommage qui leur a été rendu par ce très beau poème de Lucien Boyer. Les anciens du village, bien sûr puisqu'ils ont du entendre parents et grand parents leur en parler souvent quand ils étaient enfants. Mais aussi les plus jeunes : élèves des écoles de Poule-les-Echarmeaux et Jeunes Sapeurs Pompiers qui ont manifesté leur intérêt en participant activement à cette cérémonie, rendue encore plus solennelle par la présence du « Réveil de la Montagne ».*

*Un grand Merci à tous ceux qui ont contribué à ce « Devoir de Mémoire ».*

Ces deux manifestations évocatrices de temps anciens ont confirmé que les Poulons avaient bonne mémoire, étaient respectueux de leurs aînés et étaient fiers de leur village et de son passé. C'est très réconfortant.

A nous tous maintenant de travailler ensemble, au bien de la Commune, pour que les générations futures puissent être à leur tour, fières de nous.

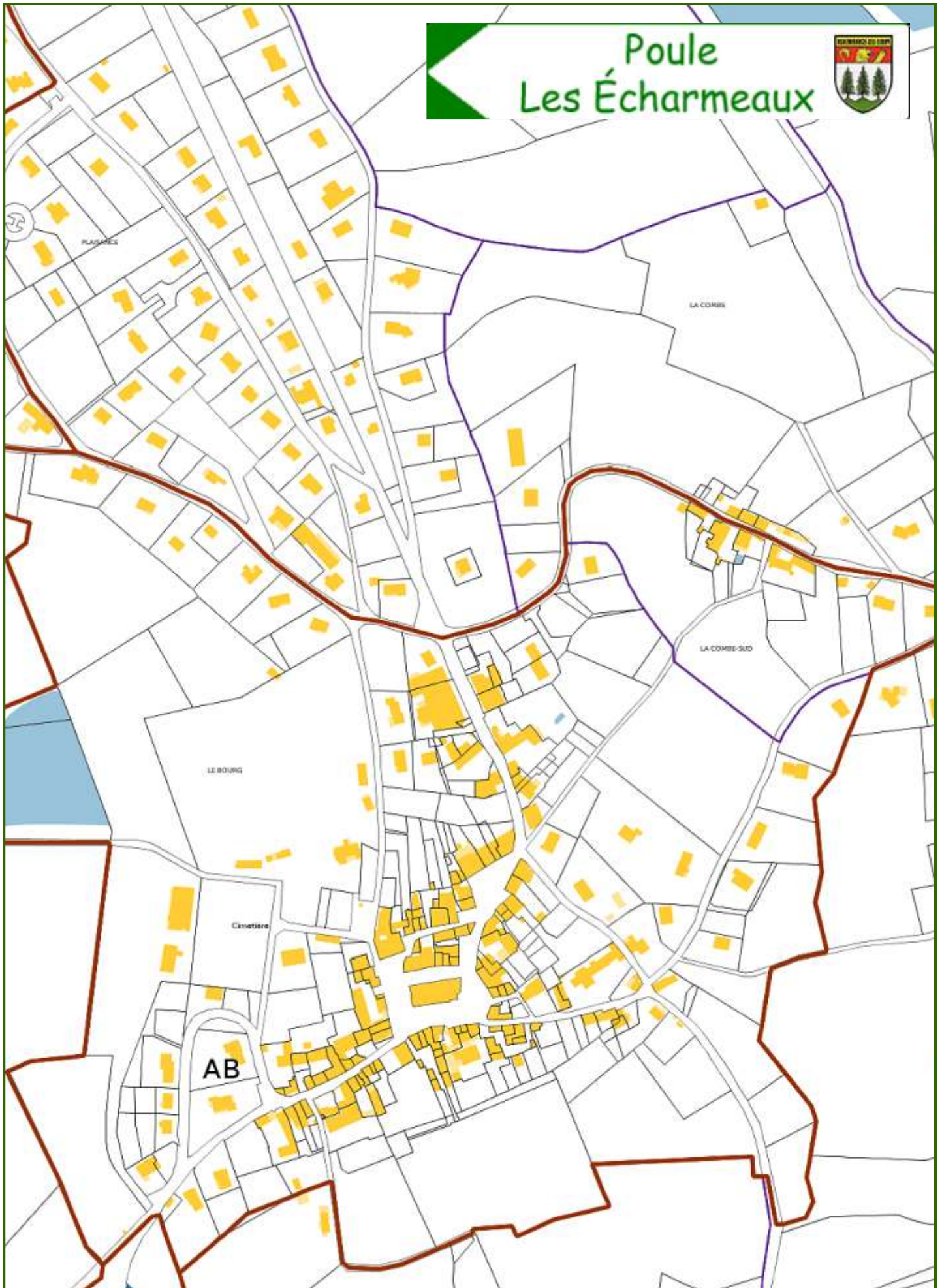
Bonne année 2011 à tous.

Jean-Pierre DECONINCK









# AGENCE POSTALE COMMUNALE

*Le Bureau de Poste de Poule-les-Echarmeaux sera fermé  
le vendredi 31 décembre 2010.*

*L'Agence Postale Communale de Poule-les-Echarmeaux  
ouvrira*

*le mardi 04 janvier 2011*

Tél : 04 74 60 14 79



**L'Agence Postale Communale** est installée dans les locaux de l'actuel bureau de poste. Madame Catherine FERREIRA, personnel employé par la Commune, vous y accueillera.

Les **horaires d'ouverture** de l'Agence sont les suivants :

**Du mardi au samedi de 9 heures à 11 heures 45.**

Dans cette Agence, seront possibles :

**La quasi totalité des opérations postales** que vous aviez l'habitude de faire dans le bureau de poste.

**Les dépôts et retraits d'argent** que vous aviez également l'habitude de faire dans le bureau de poste, mais dans la limite de 300 euros par personne et par période de 7 jours par compte ou par livret.

Si vous êtes client de la Banque Postale, un ordinateur, installé dans l'ancienne cabine téléphonique vous permettra de **consulter vos comptes** en toute discrétion.

Dans cette Agence, vous pourrez également accéder à **d'autres services** :

- Retrait des sacs jaunes destinés au tri sélectif.
- Retrait des imprimés concernant l'urbanisme (Certificat d'urbanisme, Permis de construire, Déclaration de travaux).
- Achat de tickets de cantine à compter du 11 janvier 2011 (fonctionnement de la cantine par tickets à compter du 1 février 2011).
- Réservation des salles communales (salle des fêtes, salle municipale; salle polyvalente).



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### AZVEL :

Depuis le mois de février, un club de vélo a été créé en haute vallée d'Azergues. En septembre, une section course à pieds est venue renforcer le club.

L'AZVEL (Azergues Vtt. route. trial) a pour vocation la pratique du vélo tout terrain, du vélo de route et de la course à pieds (course hors stade)

Affilié à l'UOFOLEP, le club offre la possibilité de disposer d'une licence. Il compte, à ce jour, une vingtaine d'adhérents.

Une réunion a lieu chaque début de mois (le vendredi) dans un des villages de la Haute Azergues.

La communication est principalement réalisée à travers le site internet [www.azvel.fr](http://www.azvel.fr)



### Activité country

L'activité danse country destinée aux adultes a commencé courant octobre. Elle a lieu tous les jeudis de 20h à 22h à la salle des fêtes. Une vingtaine de personnes y participe.



L'association fera son assemblée générale samedi **22 janvier à 18h00 à la salle polyvalente (vers les tennis)**. Le bilan de l'année écoulée y sera présenté. Il est important que les familles adhérentes y participent. Cette assemblée est bien sûr aussi ouverte à tous !!

### Activité piscine

**Elle est proposée aux enfants pour un tarif de 80€/an.** Il faut savoir que dans la réalité, le prix par enfant avoisine les 250 €. Il est donc nécessaire pour l'association de faire des manifestations pour gagner de l'argent. La bonne volonté de tous lors de ces manifestations est la bienvenue.



### Activité théâtre

**10 enfants participent à l'activité théâtre, ainsi que 11 adultes.**

Samedi 2 octobre, les Poul'dingues ont fait une représentation des pièces Sexy flag 1 et 2 à la salle des fêtes. Une centaine de personnes sont venues les encourager.

Cette année, une représentation aura lieu les samedi 25 (adultes) et dimanche 26 juin (enfants et adultes), petits et grands nous montreront à nouveau leur talent !



Vente de fleurs

L'association a organisé une vente de fleurs de Toussaint à Chénelette le 24 octobre et une autre à Poule les dimanche 31 octobre et lundi 1er novembre. La vente a bien marché. Les bénéfices permettront de financer des transports pour les sorties.

Concours de belote

Il a eu lieu samedi 13 novembre. Il y avait 34 doublettes. La tombola a permis à une personne de gagner un mini-ordinateur portable. Nous remercions les commerçants qui ont participé à la vente de cases pour la tombola ou qui ont donné des lots.

Vente de jouets

L'association a cette année repris la vente de jouets.

Activités occasionnelles

La sortie sport en famille (gratuite !!!) qui devait avoir lieu fin septembre a été annulée, faute de participants.

Une sortie cinéma a eu lieu au cinéma de Chauffailles pendant les vacances de la Toussaint. Les participants ont ainsi pu aller voir "Arthur et la guerre des deux mondes". une autre aura lieu pendant les vacances de Noël.

La sortie au cirque Médrano à Lyon début novembre a remporté un vif succès. Tous les participants ont été ravis du spectacle proposé.

Le 29 janvier 2011. une sortie est proposée pour aller voir Yannick Noah en concert à Lyon. Le prix est fixé à **45 € (entrée et transport compris)**. Pour tout renseignement. contactez Sandrine Hug.

Attention : le nombre de places est limité. Il n'y en aura pas pour tout le monde !!

Rappels

**Prix de l'adhésion : 21 € par famille**

Adresse mail de l'association :

afpoule@yahoo.fr

Pour tout renseignement, contacter Thierry Jolivet au 06.80.76.36.84



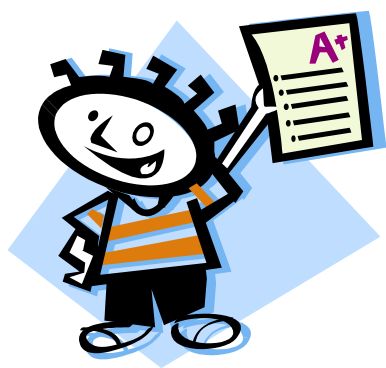
ECOLE SAINT MARTIN



Les élèves de l'école Saint-Martin terminent ce trimestre par leur traditionnel spectacle de Noël, préparé avec soin, puis tous les enfants ont reçu leurs petits goûters préparés par notre cher Père Noël.



Après le concours de belote, qui a réunit 36 doublettes, malgré le mauvais temps, à noter la prochaine soirée dansante organisée par l'Association des Parents d'Elèves **SAMEDI 28 MAI**.



Ecole Publique  
04 74 03 70 66

**Au mois d'octobre, les élèves de maternelle, CP et CE1 se sont rendus à Cublize pour assister à un spectacle de marionnettes sur le thème des risques majeurs. Cette animation, organisée par l'équipe de l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Tarare, a été l'occasion de travailler sur les règles de sécurité.**

**Au mois de novembre, l'école a accueilli l'animateur local de l'association Monde et Nature pour des animations très enrichissantes. Les élèves de grande section, CP et CE ont travaillé sur le thème des saisons. Les élèves de CM se sont plongés dans l'étude du corps humain en travaillant sur le squelette et les muscles.**

Sur le plan pédagogique, cette année, nous continuons à donner la priorité à la compréhension orale et écrite de la langue française en développant un projet autour des contes. Dans le cadre du Réseau Rural d'Ecoles, toutes les classes des écoles du canton de Lamure sur Azergues vont travailler sur les contes. **Après une phase d'imprégnation et de lecture de contes traditionnels, les élèves passeront à une phase de production écrite qui pourra prendre différentes formes selon les niveaux de classes. Les élèves de cycle 3 inventeront des contes, à partir d'éléments communs à toutes les écoles du canton (personnages, traits de caractères, lieux ...). Les élèves de cycle 2 vont s'atteler au détournement et à la transformation de contes traditionnels, comme Le petit chaperon rouge. Quant aux élèves de maternelle, ils travailleront sur la création d'un album. Ces productions seront ensuite échangées entre les différentes classes du Réseau.**

Le numéro 16 de notre journal scolaire « L'école à la une » sera publié au mois de janvier. Les bénéfices de sa vente serviront à financer l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école. Parallèlement, nos

élèves sont accueillis tous les quinze, jours à la bibliothèque municipale par des bénévoles de l'association que nous remercions.

La semaine avant les vacances de Noël sera marquée par des temps forts :

Arbre de Noël de la commune, le 17 décembre. avec **un spectacle, goûter et ... visite du Père Noël ! Le club des Genêts d'Or se joindra à nous.**

Repas de Noël du restaurant scolaire, servi par M. Lathuillère, le 17 décembre, auquel participera une **grande partie des élèves de l'école.**

Côté administratif : **le premier conseil d'école de l'année s'est tenu début novembre, il a réuni les différents partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignants.**

Nous rappelons que notre école participe à une **action de recyclage des cartouches d'impression jets d'encre, ne les jetez plus à la poubelle, leur valorisation permettra à l'école de financer des projets pédagogiques !**

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 22 janvier pour notre traditionnel concours de belote.

**Bonnes fêtes de fin d'année !**

Les enseignantes



# À la salle des fêtes de POULE LES ECHAR-

## SAMEDI 5 février 2011 à 20 H 30

UN SPECTACLE DE QUALITE A NE PAS MANQUER.....

SPECTACLE D'IMPROVISATION THÉÂTRALE

Spectacle tout public

durée : 1h15

La LILY // // // // 44. rue Pierre Delore 69008 LYON // // // // 04 72 80 98 71 // // // // li-ly@impro-lyon.com [www.IMPRO-LYON.com](http://www.IMPRO-LYON.com)

Ligue d'Improvisation Lyonnaise professionnelle

Dans une ambiance conviviale, les comédiens de la LILY improvisent un spectacle sans décor, sans accessoire et sans filet à partir de votre imaginaire.

Les thèmes écrits par le public sont tirés au sort par le maître de cérémonie. Après 20 secondes de concertation, les comédiens jouent une histoire qu'ils inventeront en direct. Le maître de cérémonie peut à tout moment imposer une catégorie aux improvisateurs : improvisation chantée, à la manière d'un documentaire ou d'un western, de Molière ou de Shakespeare..

Tout est permis !

Du burlesque au tragique ils vous feront voyager dans de nombreux univers et si vous ne savez pas ce que vous allez voir, eux ne savent pas encore ce qu'ils vont jouer.

Pour faire découvrir l'improvisation au plus grand nombre, la LILY propose une séance d'initiation aux techniques de l'improvisation avant le spectacle.

Fondée en 1991, la Ligue d'Improvisation Lyonnaise est une compagnie de théâtre d'improvisation. Elle regroupe vingt comédiens professionnels, aux compétences artistiques diverses. Organisatrice des matchs d'improvisation internationaux au Transbordeur, en représentation hebdomadaire sur la péniche-théâtre "La Marquise". la Lily réunit 5000 spectateurs par saison à Lyon.

En tournée originaux, nous l'énergie de la création scénographique

Toutes nos recommandations : c'est à partir de l'imaginaire du public que les



avec quatre spectacles nous recherchons à allier l'inventivité et l'humour spontanée à la rigueur et technique du théâtre.

nos présentations ont un point commun : c'est à partir de l'imaginaire du public que les comédiens improvisent !

"crédit photo Perrine Viennois".

À la salle des fêtes de POULE LES ECHARMEAUX  
**SAMEDI 5 février 2011 à 20 H 30**

**Si** vous ne savez **allez voir,**  
pas ce que **vous**  
**euxne savent pas encore**  
ce qu'ils vont **jouer...**

*Le Spectacle dont vous êtes les auteurs*

SPECTACLE  
**D'IMPROVISATION**  
THÉÂTRALE

Le spectacle dont vous êtes les auteurs.

